



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 1008

Texte de la question

BILAN EN MATIÈRE DE DÉLINQUANCE ET INTERPELLATION DES DEUX ÉVADÉS DE MOULINS

M. le président. La parole est à M. Claude Bodin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Claude Bodin. Madame la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales, vous avez toujours affirmé que la sécurité des Françaises et des Français était la première des libertés. Grâce à l'action déterminée des forces de sécurité en 2008, la délinquance a globalement diminué pour atteindre son niveau le plus bas depuis onze ans.

Il faut notamment souligner que la délinquance dite " de proximité ", celle qui affecte le plus nos concitoyens dans leur quotidien, est celle qui diminue le plus. Elle est en régression de 6,3 % : 103 000 victimes potentielles ont ainsi été épargnées.

Par ailleurs, l'augmentation des escroqueries et des vols à main armée à l'encontre des commerces vous ont conduite à prendre, dès le 5 février, des mesures novatrices dans ce domaine.

Je sais également que les violences aux personnes, notamment celles qui concernent nos concitoyens les plus fragiles, font partie de vos priorités.

Pouvez-vous, madame la ministre, nous détailler l'action que mènent les forces de sécurité et les moyens nouveaux dont disposent vos services de police et de gendarmerie pour assurer la sécurité de nos concitoyens ?

Pouvez-vous également préciser les conditions d'interpellation des deux évadés de la maison centrale de Moulins-Yseure fichés au grand banditisme ? (*Applaudissements sur divers bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député Bodin, dès l'évasion des deux détenus de la prison de Moulins, le plan Épervier a été déclenché. Ainsi, tous les services de police et de gendarmerie ont effectivement été mobilisés.

Je rappelle que ces deux individus n'ont pas hésité, dans leur cavale, à voler avec violence plusieurs véhicules et à prendre un certain nombre de personnes en otage. Ce matin, après trente-six heures de cavale, les deux individus ont été interpellés par des policiers du Val-de-Marne. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.*)

Je pense que nous serons tous d'accord pour féliciter les forces de sécurité d'avoir ainsi agi pour arrêter un acte qui aurait pu conduire à de véritables drames. Cette action illustre bien la détermination et l'efficacité de nos services de sécurité dans la lutte contre la délinquance au profit de la sécurité de nos concitoyens.

Ainsi que vous l'avez souligné, monsieur le député, le bilan est là. Les résultats du mois de janvier de cette année laissent apparaître une amélioration de la situation, ce qui conforte et amplifie ceux obtenus en 2008. En effet, nous enregistrons une baisse de près de 6 % de la délinquance générale et une diminution de 8 % de la délinquance de proximité. Ainsi, on comptait, en janvier 2009, 10 800 victimes d'actes de délinquance de moins. Les taux d'élucidation sont, eux aussi, en progression sensible.

Il reste cependant des points noirs parmi lesquels figurent en particulier les vols à main armée. Le plan de lutte contre ces actes que je viens de mettre en oeuvre devrait nous permettre d'en réduire le nombre dans les prochains mois.

La situation s'améliore également pour les infractions à caractère économique. Les campagnes de prévention et de lutte contre les escroqueries que j'ai lancées au début de l'année ont ainsi déjà permis d'empêcher que de nombreuses personnes tombent dans ces pièges.

Monsieur le député, soyez persuadé que, pour nous, lutter contre la délinquance, c'est lutter pour la sécurité des Français. J'y suis, avec les forces de police, totalement déterminée ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP et sur plusieurs bancs du groupe NC.)*

Données clés

Auteur : [M. Claude Bodin](#)

Circonscription : Val-d'Oise (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1008

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 18 février 2009